

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A. au capital de 20.000.000 Dinars - Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis

Téléphone : 71 904 211, Fax : 71 902 723, Email : courrier@astree.com.tn

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 2016

1 - L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers de l'exercice 2015, et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2 - L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et en application des articles 200 & suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations et les conventions autorisées par le Conseil d'Administration et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3 - L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2015 de 12 661 548,191 D ainsi que le report à nouveau de 6 903 372,226 D, comme suit :

Réserves pour réinvestissements exonérés : 5 527 500,000 D

Report à nouveau : 14 037 420,417 D

Total : 19 564 920,417 D

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4 - L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux actionnaires un montant de 8 000 000,000 D de dividendes, soit 2 Dinars par action. Ce montant sera prélevé sur les réserves facultatives constituées au 31/12/2013. Ces dividendes ne seront pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 16 Mai 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5 - L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs pour l'exercice 2015, à quatre-vingt mille dinars (80 000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres. L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer un montant de dix mille dinars (10 000D) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

6 - L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une durée de 3 ans, le mandat de l'administrateur M. Ahmed KAMMOUN. Ce mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

7 - L'assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes « La Générale d'Audit & Conseil "GAC" » représentée par Monsieur Chiheb GHANMI, pour une période de (3) ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

8 - L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A. au capital de 20.000.000 Dinars - Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis

Téléphone : 71 904 211, Fax : 71 902 723, Email : courrier@astree.com.tn

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 et 2014
(Après affectation du résultat)**

Actif du bilan	Au 31/12/2015			Capitaux propres et passif du bilan	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
	Brut	Amortissements et provisions	Net			
Actifs incorporels	722 348	<678 014>	44 334	Capital Social	20 000 000	20 000 000
				Réserves et primes liées au capital	22 831 873	30 831 873
Actifs corporels d'exploitation	6 048 723	<4 572 964>	1 475 759	Autres capitaux propres	39 730 315	34 202 815
				Report à nouveau	14 037 420	6 903 372
Placements	299 982 375	<17 525 114>	282 457 261	Total des capitaux propres après affectation	96 599 608	91 938 060
				Provisions pour risques et charges	7 433 798	6 433 798
Part des réassureurs dans les provisions techniques	43 029 573		43 029 573	Provisions techniques brutes	218 796 248	250 834 072
				Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	33 154 448	28 734 871
Créances	61 573 293	<13 281 902>	48 291 391	Autres dettes	27 575 996	28 803 714
Autres éléments d'Actif	17 209 855		17 209 855	Dividendes à payer	8 000 000	6 800 000
				Autres passifs	948 075	948 616
Total de l'Actif :	428 566 167	<36 057 994>	392 508 173	Total des capitaux propres et du passif	392 508 173	414 493 131

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A. au capital de 20.000.000 Dinars - Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis

Téléphone : 71 904 211, Fax : 71 902 723, Email : courrier@astree.com.tn

Tableau d'évolution des capitaux propres de 2013 à 2015

	Capital	Réserve légale	Réserves et primes liées au capital	Autres Capitaux Propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2013 avant affectation	20 000 000	2 000 000	34 231 873	25 600 315	449 644	10 802 641	93 084 473
Affectation AGO du 13 Mai 2014			1 400 000	3 602 500	5 800 141	<10 802 641>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2013					<6 000 000>		
Solde au 31/12/2013 après affectation	20 000 000	2 000 000	35 631 873	29 202 815	249 785		87 084 473
Solde au 31/12/2014 avant affectation	20 000 000	2 000 000	35 631 873	29 202 815	249 785	11 653 587	98 738 060
Affectation AGO du 13 Mai 2015				5 000 000	6 653 587	<11 653 587>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2014			<6 800 000>				
Solde au 31/12/2014 après affectation	20 000 000	2 000 000	28 831 873	34 202 815	6 903 372		91 938 060
Solde au 31/12/2015 avant affectation	20 000 000	2 000 000	28 831 873	34 202 815	6 903 372	12 661 548	104 599 608
Affectation AGO du 28 Avril 2016				5 527 500	7 134 048	<12 661 548>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2015			<8 000 000>				
Solde au 31/12/2015 après affectation	20 000 000	2 000 000	20 831 873	39 730 315	14 037 420		96 599 608